



Saint-Oyens, le 5 mai 2014

Lancement de l'étude du projet de fusion

Comme vous le savez sans doute, le 18 février dernier, les Conseils généraux de Montherod et Saubraz et le Conseil communal d'Aubonne ont dit "oui" au préavis d'intention qui leur était soumis en vue d'engager une démarche de fusion. Le Conseil général de Bougy-Villars a en revanche dit "non". Le Conseil général de la commune de Saint-Oyens s'est prononcé le mercredi 30 avril, Les résultats ont été les suivants:

Commune	Oui	%	Non	%	Abstentions
Aubonne	45	97.8	1	2.2	5
Bougy-Villars	6	18.2	27	81.8	-
Montherod	26	83.8	5	16.2	2
Saubraz	35	92.1	3	7.9	1 nul + 1 blanc
Saint-Oyens	20	80	5	20	0

Même si elles regrettent que Bougy-Villars ne se joigne pas au projet, vos municipalités se réjouissent de la clarté des majorités exprimées. Aubonne, Montherod et Saubraz et Saint-Oyens vont pouvoir lancer l'étude du projet de fusion sur des bases solides.

Conformément aux engagements pris, vos municipalités souhaitent vous présenter régulièrement l'état d'avancement du projet afin que toute la population ait le même niveau d'information.

Etat de la situation

La démarche entreprise par Aubonne, Bougy-Villars, Montherod et Saubraz est issue des réflexions entamées, au cours de la précédente législature, par un groupe de douze communes autour d'Aubonne, appelé "Aubonne+". Le travail s'est poursuivi au cours de l'actuelle législature (2011-2016) par la constitution de groupes de réflexion traitant de quelque 9 sujets allant de l'administration au traitement des eaux usées, en passant par la gestion des déchets, la sécurité, etc. Plusieurs pistes d'éventuelles fusions de communes ont également été évoquées.

C'est pourquoi la démarche entreprise par Aubonne, Bougy-Villars, Montherod et Saubraz est restée ouverte. Le préavis d'intention soumis aux conseils législatifs des quatre communes précise en effet que le projet "est ouvert aux communes voisines qui souhaiteraient s'y associer, si leurs conseils législatifs en manifestent l'intention d'ici au 30 juin 2014."

Des contacts ont été pris auprès des municipalités voisines pour connaître leur éventuelle intention à cet égard. Pour sa part, **la municipalité de Saint-Oyens a fait spontanément connaître son intention de s'associer au projet d'Aubonne, Montherod et Saubraz pour autant que le Conseil général de la commune approuve le préavis qui lui a été soumis le 30 avril.**



Lancement de l'étude

Le lancement de l'étude est en cours. Les groupes de travail intercommunaux prévus dans le préavis adopté par les conseils législatifs vont être progressivement mis en place dans les domaines suivants:

- Nom et armoiries
- Finances et taux d'imposition
- Administration et ressources humaines
- Règlements
- Manifestations et sociétés locales
- Projets d'investissement
- Mobilité
- Patrimoine
- Ressources non financières

D'autres groupes de travail pourront être constitués en cas de besoin. Ces groupes de travail seront notamment composés de représentants de chaque municipalité et de chaque Conseil.

Les citoyens de la commune qui souhaitent s'engager dans le projet et participer activement à un groupe de travail sont priés de s'annoncer au greffe d'ici au 15 mai 2014 au plus tard.

Tél. 021 828 35 12
Mail. greffe@saint-oyens.ch

Les étapes du processus

Le but de l'étude est de préparer un préavis de fusion des communes concernées. Ce préavis sera soumis aux conseils législatifs puis aux citoyens de chacune des communes. Dans toute la mesure du possible, l'objectif est de pouvoir organiser cette votation populaire en automne 2015.

Si la décision est positive dans toutes les communes concernées, le projet sera ensuite soumis à l'approbation du Grand Conseil. La fusion pourrait alors intervenir en 2016.

Tout au long du processus, vous serez informés de son évolution par l'intermédiaire:

- de tous ménages réguliers;
- du site internet de votre commune qui sera développé sur ce point;
- de séances où vous pourrez dialoguer avec votre municipalité sur le projet;
- de carrefours de communication où l'ensemble des citoyens des communes concernées pourra participer, et où vous pourrez poser les questions et faire les remarques qui vous intéressent particulièrement.

Ce sera l'occasion d'envisager ensemble notre avenir.

La Municipalité